



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Paiements bloqués, travaux inachevés : un expert judiciaire lance WeConsign, une solution inédite pour restaurer la confiance dans le bâtiment, entre particuliers et entrepreneurs**

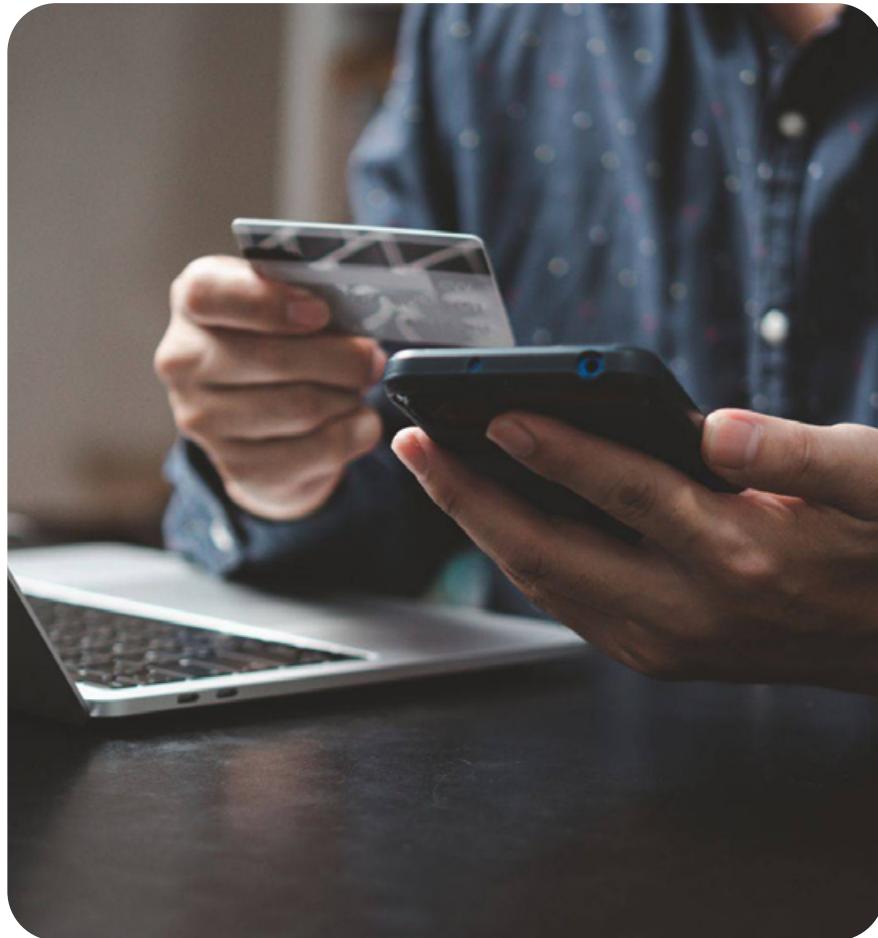
En août 2024, le secteur du BTP a battu un triste record : avec une moyenne d'impayés atteignant 60 500 euros par entreprise pour seulement 15 800 euros de trésorerie disponible, il devient officiellement le plus exposé au risque de défaillance en France ([source](#)). De plus, selon une étude de l'inspection générale des finances, 1 chantier entamé sur 10 en France est abandonné par les entreprises principalement pour des raisons financières.

Ce déséquilibre dramatique, relevé par les analystes du secteur, n'est pas qu'une alerte comptable : il illustre une réalité quotidienne pour les artisans, TPE du bâtiment et clients particuliers. Retards de paiement, acomptes volatilisés, chantiers abandonnés ou jamais lancés...

Derrière les litiges se cache une défiance structurelle entre ceux qui paient et ceux qui exécutent.

**C'est pour enrayer ce cycle de méfiance que [WeConsign](#) voit le jour : une plateforme de consignation sécurisée des fonds, pensée pour garantir que l'argent ne change de mains qu'une fois la prestation livrée et conforme.**

**Une mécanique simple, mais rigoureuse, imaginée durant les différentes missions d'un expert judiciaire confronté depuis dix ans à la répétition des mêmes dérives.**



---

## WeConsign, un tiers de confiance pour toutes les transactions à risque

*WeConsign* est une plateforme en ligne qui permet de consigner les fonds liés à des transactions sensibles, travaux de rénovation, construction, achat de mobilier, jusqu'à la livraison effective et validée de la prestation.

Concrètement, le budget est placé sur un compte spécifique, ouvert auprès d'une grande banque nationale française. Le paiement n'est déclenché qu'après validation par le donneur d'ordre sur la plateforme, dans un délai sécurisé de deux jours ouvrés. Ni le client ni le prestataire ne peuvent accéder aux fonds sans cette validation.

Dans les cas où un désaccord survient, aucun des deux protagonistes n'a unilatéralement accès à l'argent. Une médiation amiable est encouragée. Et si aucune solution n'émerge, une expertise indépendante peut être mandatée pour arbitrer le litige. Si le vendeur ne répond pas aux relances, les fonds sont automatiquement restitués à l'acheteur.

Ce mécanisme évite de nombreux écueils : acomptes détournés, prestations non livrées, artisans non payés, budgets dépassés sans concertation, retards de paiement... *WeConsign* pose un cadre neutre et sécurisé, où l'argent est protégé jusqu'à la fin du projet.

---

## Le secteur des travaux : un terrain miné pour particuliers et entreprises

Chaque année, les réclamations liées aux travaux figurent en tête des plaintes enregistrées par les associations de consommateurs. Et pour cause : le risque est double. Les particuliers peuvent verser un acompte à une entreprise qui disparaît, ne commence jamais les travaux ou les abandonne en cours de route. À l'inverse, de nombreuses entreprises du bâtiment, notamment les TPE, subissent des impayés massifs et des retards de règlement qui fragilisent leur trésorerie.

Autre phénomène courant : lorsque plusieurs prestataires interviennent sur un chantier, le dernier en liste est souvent celui qui ne sera pas payé. Le budget initial, mal réparti ou absorbé trop vite, ne permet plus d'honorer l'ensemble des devis. Résultat : tensions, recours juridiques, chantiers bloqués.

*WeConsign* apporte une solution pragmatique à ces réalités. En bloquant les fonds et en les répartissant nominativement entre les prestataires dès l'origine, la plateforme évite que le budget se dilue ou disparaisse. Chaque acteur sait ce qu'il est censé percevoir, et à quel moment.



## **Une plateforme pensée pour protéger les deux camps**

*WeConsign* a été conçue pour s'adresser à l'ensemble des acteurs concernés par des transactions à risque. Les particuliers, souvent moins outillés juridiquement, y trouvent un filet de sécurité leur évitant de verser des acomptes à fonds perdus. **Les femmes seules et les personnes âgées, fréquemment ciblées par les fraudeurs, font partie des publics les plus exposés que la plateforme vise à sécuriser en priorité.**

**Mais *WeConsign* protège tout autant les professionnels.** Les artisans et entreprises de bâtiment peuvent enfin travailler en sachant que les fonds existent, sont bloqués et leur seront versés dès livraison validée. Finis les devis engagés avec des clients peu solvables, ou les excuses de dernière minute pour retarder le paiement.

Ce système offre également une réponse structurante aux projets multi-intervenants. En affectant chaque quote-part à un professionnel identifié, *WeConsign* empêche que certains s'approprient l'ensemble du budget au détriment des suivants.



## **Une innovation issue du terrain judiciaire**

L'idée de *WeConsign* n'est pas née d'une tendance ou d'un algorithme, mais de l'expérience directe de Thierry della Rovere, expert judiciaire depuis 2015 près la Cour d'appel de Paris et également près les Cours administratives d'appel de Paris et de Versailles.

Régulièrement confronté à des litiges dans le bâtiment, il a identifié un point commun à de nombreux contentieux : le conflit naît moins de la qualité des prestations que de l'insécurité financière entourant leur exécution.

**“**  
*Beaucoup de ces litiges concernent des problèmes de paiements plus que des problèmes de qualité qui peuvent se résoudre généralement facilement. Des entreprises qui n'arrivent pas à se faire payer, des clients qui ont payé des travaux qui n'ont pas été réalisés, des entreprises qui abandonnent le chantier...*  
**”**

En parallèle de son activité judiciaire, Thierry della Rovere est également gérant de l'agence TDR, spécialisée dans l'agencement de bureaux, restaurants et magasins. En 25 ans, il a mené plus de 650 projets pour des enseignes telles que Starbucks, Sushi Shop, Mango, Zara, Autogrill ou Pomme de Pain. Il connaît ainsi de l'intérieur les contraintes logistiques, contractuelles et budgétaires d'un chantier, quel que soit son niveau de complexité.



### **Une ambition : instaurer un réflexe de sécurité avant chaque chantier**

L'objectif de *WeConsign* n'est pas de remplacer les recours juridiques, mais d'éviter d'avoir à y recourir. Son ambition : faire de la consignation préalable des fonds un réflexe dans toutes les transactions. Qu'il s'agisse de travaux dans un appartement, de l'agencement d'un restaurant ou de la livraison d'un mobilier sur-mesure, la plateforme peut s'adapter à tous types de besoins.

Au-delà de son intérêt préventif, *WeConsign* propose également un mode de règlement encadré. En cas de désaccord, l'expertise peut rester amiable, les parties pouvant faire appel à un expert indépendant de leur choix pour analyser les faits et se mettre d'accord pour finaliser les versements.



**Pour en savoir plus**

Site web

